

LES RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23/04/2025

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation du rapport du conseil d'administration)

L'Assemblée Générale, approuve le rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2024 tel qu'il a été présenté.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

(Approbation des états financiers individuelles et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur les états financiers consolidés et du rapport de gestion du groupe y afférant et du rapport d'audit des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2024, approuve tels qu'ils ont été présentés les états financiers individuels et consolidés dudit exercice comportant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes annexes.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION.

(Approbation des conventions et engagements visés par les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi qu'aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport et approuve les conventions dont il fait état, préalablement autorisées par le conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

(Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024)

L'Assemblée Générale, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

(Réaffectation de réserves pour réinvestissements exonérés devenus disponibles en résultats reportés)

L'Assemblée Générale, connaissance prise de la disponibilité de réserves pour réinvestissements exonérés à hauteur de **3 037 242.857 Dinars**, décide de les réaffecter en résultats reportés.

Ainsi le solde du poste résultats reportés avant affectation sera de **15 271 735.893 Dinars** détaillés comme suit :

	Distribuables en franchise de retenue	Distribuables avec retenue à la source	Total
Résultats reportés au 31 décembre 2023	325 000.000	11 909 493.036	12 234 493.036
Réaffectation des réserves pour réinvestissements exonérés devenues disponibles	537 242.857	2 500 000.000	3 037 242.857
Résultats reportés avant affectation	862 242.857	14 409 493.036	15 271 735.893

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

(Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024)

L'Assemblée Générale, constatant que les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 et approuvés par la présente assemblée font ressortir un résultat bénéficiaire de l'exercice de **21 580 700.915 Dinars** et des résultats reportés excédentaires des exercices antérieurs de **15 271 735.893 Dinars**, soit au total un résultat distribuable de **36 852 436.808 Dinars**, décide, sur proposition du conseil d'administration :

- De prélever sur ce montant, conformément à la loi, **1 842 621.840 Dinars** pour doter la réserve légale ;
- De prélever sur ce montant, **6 250 000,000 Dinars** en tant que réserves pour réinvestissement ;
- De prélever sur ce montant, **300 000,000 Dinars** en tant que réserves pour fond social ;
- De prélever sur ce montant **11 375 000.000 Dinars** en tant que dividendes, après l'accord de la BCT.
- D'affecter le reliquat, soit **17 084 814.968 Dinars** en résultats reportés.

Sur cette base, la répartition du bénéfice distribuable se présente comme suit :

Résultat net de 2024	21 580 700.915
Résultats reportés de 2023 (Dont réserves pour réinvestissement devenues disponibles)	15 271 735.893
Bénéfice distribuable	36 852 436.808
Réserves légales	1 842 621.840
Réserves pour réinvestissements	6 250 000.000
Réserves pour fond social	300 000,000
Premier reliquat :	28 459 814.968
Dividendes	11 375 000.000
Deuxième reliquat :	17 084 814.968
Résultats reportés de 2024 (distribuables en franchise de retenue)	212 242.857
Résultats reportés de 2024 (distribuables avec retenue à la source)	16 872 572.111

*dont 650 000,000 DT prélevés sur les résultats reportés distribuables en franchise de retenue à la source soit 0,020 DT par action

Le dividende sera mis en paiement à compter du 20/06/2025. Le règlement s'effectuera auprès des teneurs de comptes (intermédiaires agréés, administrateurs et émetteurs) et ce conformément à l'instruction de la Tunisie Clearing n° 2/2011 du 3 janvier 2011 relative aux opérations sur titres.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

(Fixation des jetons de présence)

L'Assemblée Générale, décide de fixer à 549 375 Dinars le montant global des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La répartition entre les administrateurs du montant global des jetons de présence, au titre des réunions du conseil d'administration et de ses comités, sera déterminée par le conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article 36 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2011-06 du 20 Mai 2011 portant renforcement des règles de bonne gouvernance dans les Banques et les Etablissements Financiers.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

(Autorisation d'émission d'emprunts obligataires)

L'Assemblée Générale, autorise l'émission par la Société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de Dinars, et ce avant la date de la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire, et donne pouvoir au conseil d'administration pour en fixer les montants et conditions d'émission.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée Générale, confère tous pouvoirs au représentant légal de la société, ou à son mandataire pour effectuer les formalités administratives d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la législation tunisienne en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

LE PRESIDENT

LES SCRUTATEURS

LE SECRETAIRE



BILAN APRES AFFECTATION AU 31/12/2024

	Notes	Au 31 Décembre	
		2 024	2 023
ACTIF			
Liquidités et équivalents de liquidités	5	11 258 324	7 401 142
Placements à court terme	6	33 761 431	76 220 068
Créances issues d'opérations de leasing	7	616 530 505	555 552 403
Placements à long terme	8	33 647 180	25 915 830
Valeurs immobilisées			
<i>a- Immobilisations incorporelles</i>	9	142 633	87 861
<i>b- Immobilisations corporelles</i>	10	3 810 064	3 985 084
Autres actifs	11	5 425 943	8 528 464
<i>Total de l'actif</i>		704 576 079	677 690 852
PASSIF			
Concours bancaires et dettes rattachées	12	11 570	12 315
Emprunts et dettes rattachées	13	456 053 112	455 174 141
Dettes envers la clientèle	14	3 482 638	3 051 976
Fournisseurs et comptes rattachés	15	84 306 272	74 493 654
Autres passifs	16	29 237 346	23 679 326
<i>Total du passif</i>		573 090 938	556 411 412
CAPITAUX PROPRES			
Capital		32 500 000	32 500 000
Réserves		81 900 326	76 544 947
Résultats reportés		17 084 815	12 234 493
<i>Total des capitaux propres</i>	17	131 485 141	121 279 440
<i>Total passif et capitaux propres</i>		704 576 079	677 690 852

ETAT DE L'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

	Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Réserves pour réinvestissements exonérés	réserves pour fonds social	Réserve spéciale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2024 avant affectation	32 500 000	25 250 000	6 578 518	36 308 955	2 407 474	6 000 000	12 234 493	21 580 701	142 860 141
Réaffectation des réserves pour réinvestissements exonérés devenues disponibles				-3 037 243			3 037 243		0
Affectation approuvée par l'AGO du 23/04/2025			1 842 622	6 250 000	300 000		1 813 079	-10 205 701	0
Dividendes								-11 375 000	-11 375 000
Solde au 31/12/2024 après affectation	32 500 000	25 250 000	8 421 140	39 521 712	2 707 474	6 000 000	17 084 815	0	131 485 141

RESUME DES PRINCIPALES RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO DU 23/04/2025:

- * Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2024
- * Quitus entier et sans réserves aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2024
- * Distribution d'un dividende de 0,350 DT par action
- * Autorisation d'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars

LISTE DES ADMINISTRATEURS

Nom	Mandat	Dernier poste occupé dans la société	Fonctions principales et actuelles	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. FERID ABBAS	2024-2026	Président du conseil d'administration Président du comité de nomination et rémunération	Homme d'affaires privé	SETCAR -ATB
M. RIADH HAJJEJ Représentant l'ATB	2024-2026	Membre du comité d'audit	Directeur Général de l'ATB	UNIFACTOR
M. AHMED BEN MOULAHEM Représentant la BNA	2024-2026	Membre du comité d'audit Membre du comité de nomination et rémunération	Directeur Général de la BNA	Sicar invest
M. KAIS MARAKCHI Représentant ENNAKL	2024-2026	Membre du comité d'audit	Directeur à la société ENNAKL	Néant
M. Sofien REKIK Mandaté par la BNA	2024-2026	Membre du comité des risques Membre du comité de développement et de financement stratégique	Directeur à la BNA	Essoukna-ATLLLD-AMI
Mme. MAHA NAJJAR TAJINA Mandaté par l'ATB	2024-2026	Membre du comité de développement et de financement stratégique	Directeur à l'ATB	ATD
M. LASSAAD JAZIRI Représentant l'ATI	2024-2026	Membre du comité de nomination et rémunération Membre du comité des risques	Directeur à l'ATB	ATI- SARI
M. RIDHA ZERZERI Représentant ASIRAK.SA	2024-2026	Administrateur indépendant Membre du comité de nomination e rémunération	Homme d'affaires privé	UNIFACTOR-grands moulins du golf- OMORAG- grands moulins de Tunis
M. SADOK DRISS	2024-2026	Administrateur indépendant Membre du comité de développement et de financement stratégique	Homme d'affaires privé	BH Bank-KSM Financière-Alpha Hyundai Motor-SODEXA-TSA Hôtel EL FELL-STIAL-UNIFACTOR
Mme. Wafa KHOUADJA SFAR	2024-2026	Administrateur représentant des petits porteurs Membre du comité de développement et de financement stratégique Membre du comité des risques	Consultante	Néant
M. ABDESSATTAR KRIMI	2024-2026	Administrateur indépendant Président du comité d'audit	Consultant	Néant
M.KAMEL NAOUI	2024-2026	Administrateur indépendant Président du comité des risques	Consultant	Néant